



CyrilDechegneConsulting

AGENDA MEDICO-SOCIAL SUD-OUEST

Newsletter

N°105

28 Septembre 2017

Pour consulter le document source : cliquez sur les liens soulignés

ACTUALITES FINANCES ET BUDGET

- **Mission flash acte I**

Après 26 auditions réalisées en dix jours, la députée Monique Iborra a présenté ce 13 septembre les conclusions de sa mission flash sur les EHPAD qui n'est qu'une première étape. Elle propose notamment de mieux évaluer la réforme de la tarification afin de voir si elle pénalise réellement les établissements publics, ce qui pourrait amener à une révision de la réglementation.

Elle appelle également à une revalorisation du statut des aides-soignants ou encore de mieux adapter le ratio d'encadrement en lien avec des conditions de travail « particulièrement préoccupantes ». Ses conclusions sont consultables sur cette [vidéo](#). Enfin, à plus long terme, la députée souhaite qu'une réflexion soit menée "sur l'EHPAD de demain".

Elle compte saisir le gouvernement, de ces propositions, par courrier. Le prochain bureau de la commission des affaires sociales tirera alors les conclusions nécessaires sur la suite des événements.

Les premières réactions n'ont par la suite pas tardé à arriver. En effet, l'[AD-PA](#) a salué les conclusions de la mission alors que le [SYNERPA](#) a émis plus de réserves et la [FEHAP](#) a mis en avant des pistes de réflexions qui mériteraient un approfondissement. La FHF attendait quant à elle du concret de la part du gouvernement notamment au cours du premier comité de suivi de la personne le 25 septembre. La FNAQPA souhaitait également que son interprétation de la réforme soit soumise au comité de suivi.

- **Mission flash acte II**

Le comité de suivi s'est réuni pour la première fois en début de semaine et contrairement à la piste envisagée dans la mission flash de revoir la réforme, il a validé la démarche et acté la poursuite de l'application de la réforme.

Le tableau ci-dessous a été présenté pour appuyer le fait qu'à terme les EHPAD (tout statut confondu) gagneraient sur l'ensemble de la période de convergence (soit jusqu'en 2022) la somme de 397,9 millions d'euros, soins et dépendance confondus.

Des réactions sont à attendre dans les prochains jours.

		Convergence à la baisse	Convergence à la hausse	Solde
Privé commercial	Soins	- 3,4	92,1	88,7
	Dépendance	- 6,2	111,1	104,9
	Solde	- 9,6	203,2	193,6
Privé non lucratif	Soins	- 7,8	110,8	103
	Dépendance	- 48,2	49,3	1,1
	Solde	- 56	160,1	104,1
Public	Soins	- 19,3	185,1	165,8
	Dépendance	- 125,3	59,7	- 65,6
	Solde	- 144,6	244,8	100,2
Ensemble des Ehpad	Soins	- 30,5	388	357,5
	Dépendance	- 179,7	220,1	40,4
	Solde	- 210,2	608,1	397,9

À suivre...

- **Bientôt la date fatidique du 31 octobre**

Est-ce que cette réforme de la tarification va vous alléger cette période propice aux budgets ?
Tout dépend de votre statut ?

En effet, si tous les EHPAD devront remettre leur annexe activité au 31/10/2017, seuls les EHPAD habilités à l'aide sociale et n'ayant pas encore signés de CPOM devront produire un budget hébergement et uniquement hébergement.

- **Amélioration du concours de la CNSA au titre de l'APA**

Un [décret du 13 septembre](#) vient modifier les règles de calcul du montant de la seconde part du concours attribué aux conseils départementaux par la CNSA, au titre de l'APA pour les années 2016 et 2017.

Les modalités de calcul de l'enveloppe annuelle des crédits attribués aux départements par la CNSA au titre de la seconde part du concours relatif à l'APA ont été fixées par un décret du 26 février 2016 pour les années 2016, 2017 et 2018.

Ainsi, ce nouveau texte entend rétablir l'équité entre les départements.

ACTUALITES OUTILS ET INNOVATIONS

- **Guide d'aide à la constitution du registre public d'accessibilité**

Le [décret du 28 mars 2017](#) a fixé le cadre général du registre public d'accessibilité. Ce document doit être établi par l'exploitant d'un ERP en vue d'informer le public sur les moyens mis en œuvre pour faciliter l'accès au bâtiment et aux prestations fournies par l'établissement. L'[arrêté du 19 avril 2017](#) détaille quant à lui le contenu et les modalités de consultation du registre.

Les ERP sont donc tenus de mettre à disposition du public, avant le 30 septembre 2017, ce registre d'accessibilité. À ce titre, la Délégation ministérielle à l'accessibilité propose [un guide d'aide à la constitution](#) de ce document.

Destiné à informer les usagers sur le degré d'accessibilité du bâtiment et des prestations qui y sont offertes, le document constitue un outil de communication entre l'ERP et son public.

- **Maladie d'Alzheimer et déficiences sensorielles**

La Fondation Médéric Alzheimer publie les premiers résultats de l'évaluation de la grille de repérage des déficiences sensorielles audition, vision, équilibre et cognition. Cette grille, a été testée dans 17 Ehpad et résidences autonomie auprès de 159 résidents volontaires à ce jour. 40% des résidents participant à l'étude présentent un déficit auditif, les deux tiers ne sont pas équipés de prothèse et le tiers restant accuse une perte auditive malgré l'appareillage. 61% de ces personnes malentendantes déclarent préférer ne pas participer à des activités collectives, d'où un risque accru d'isolement et de survenue de la maladie d'Alzheimer.

20% des résidents de l'étude ont des problèmes de vue malgré le port de lunettes et 44% d'entre eux présentent des troubles cognitifs faisant fortement suspecter une maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée. Ce taux est plus important parmi ceux qui présentent une déficience auditive non ou mal compensée (52 % des cas).

Les investigations continuent pour atteindre le nombre de 300 résidents testés d'ici fin novembre et par la suite démarrer une expérimentation de parcours de soins coordonnés avec des professionnels de l'audition, de la vision et de la gérontologie.

ACTUALITES QUALITE ET GESTION DES RISQUES

- **Plus d'accidents du travail pour le secteur des soins à la personne que pour le BTP**

Encore une fois, en 2016 le secteur des soins à la personne regroupant l'aide à domicile et l'hébergement des personnes âgées, s'est illustré par une hausse des accidents du travail de 2 %. Un indice de fréquence trois fois plus élevé que la moyenne. En comparaison, le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) connaît une nouvelle baisse de 3,1 %.

Ces éléments proviennent d'une [publication](#) de l'Assurance maladie (branche AT/MP de la sécurité sociale) sur les données 2016 des accidents du travail et maladies professionnelles.

ACTUALITES JURIDIQUES ET ETUDES

- **Ordonnances réformant le code du travail**

Les cinq ordonnances réformant le code du travail ont été publiées le 23 septembre au journal officiel :

- [Ordonnance n° 2017-1385 du 22 septembre 2017 relative au renforcement de la négociation collective](#)

- [Ordonnance n° 2017-1386 du 22 septembre 2017 relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales](#)

- [Ordonnance n° 2017-1387 du 22 septembre 2017 relative à la prévisibilité et la sécurisation des relations de travail](#)

- [Ordonnance n° 2017-1388 du 22 septembre 2017 portant diverses mesures relatives au cadre de la négociation collective](#)

- [Ordonnance n° 2017-1389 du 22 septembre 2017 relative à la prévention et à la prise en compte des effets de l'exposition à certains facteurs de risques professionnels et au compte professionnel de prévention](#)

Certaines entrent en vigueur immédiatement, d'autres nécessitent encore des décrets d'application.

- **L'accueil des personnes âgées en établissement : entre progression et diversification de l'offre**

Tous les 4 ans, la DREES réalise [une enquête](#) auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA). L'occasion d'avoir une carte d'identité complète de ce secteur.

Fin 2015, les établissements d'hébergement pour personnes âgées, au nombre de 10 600, proposent près de 752 000 places d'accueil. Si le nombre de structures est en lente progression entre 2011 et 2015 (+1,1 %), leur capacité d'accueil s'est accrue plus rapidement (+4,5 %). Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) représentent 70 % des structures d'hébergement pour personnes âgées et totalisent 80 % des places sur ce champ. Les tarifs liés à l'hébergement, de 59 euros par jour en moyenne, varient sensiblement en fonction du statut juridique de l'établissement ; c'est moins le cas des tarifs liés à la dépendance. Au total, au 31 décembre 2015, plus de 500 000 personnes travaillent dans les établissements pour personnes âgées, pour un volume de travail équivalent à 429 800 personnes à temps plein. Les structures comptent ainsi, en moyenne, 57 équivalents temps plein pour 100 places installées, soit trois de plus qu'en 2011.

- **Les CPOM à l'épreuve de la réalité**

355 personnes ont participé à l'étude menée par KPMG relative au CPOM. 56 % relèvent du secteur privé non lucratif, 40 % du secteur public et 4 % du secteur privé commercial avec une forte présence de gestionnaires intervenant sur le champ des personnes âgées. 54 % ne gèrent qu'un seul établissement ou service, 28 % en gèrent entre 2 et 5, 16 % entre 6 et 100 et seulement 2 % des organismes gestionnaires en gèrent plus de 100.

Cette enquête permet donc d'identifier les facteurs clés de succès, les avantages et les inconvénients identifiés par les organismes gestionnaires d'établissements & services médico-sociaux qui ont déjà signé un CPOM, ainsi que les attentes, craintes et difficultés appréhendées par les gestionnaires qui vont devoir signer un CPOM. Elle s'articule autour de trois axes :

- La montée en puissance progressive des CPOM : les fondements juridiques et le contexte réglementaire des CPOM

- Les CPOM vus par les différents acteurs : bonnes pratiques de contractualisation

- Effets de la mise en place d'un CPOM, enseignements et perspectives

- **Etude Nationale des Coûts**

L'Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation (ATIH) vient de mettre en ligne [les résultats définitifs](#) de l'enquête nationale des coûts de prise en charge des résidents d'EHPAD (données 2015).

L'agence confirme les premières données qu'elle avait diffusées avec la DGCS, la CNSA et l'Assurance maladie : "*Le coût journalier moyen de prise en charge pour chaque groupe de résidents varie de 80 à 143 euros.*" Pour le déterminer, il a été tenu compte des soins dispensés, de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, de l'hôtellerie générale, de la restauration, de la blanchisserie, de l'organisation du lien social ou encore de la gestion générale et le management.

ACTUALITES RESSOURCES HUMAINES

- **Contrats aidés (Suite)**

La ministre du travail a missionné Jean-Marc Borello, président du Groupe SOS, afin d'organiser la concertation relative à la politique de l'emploi.

L'objet de cette mission est détaillé par courrier, consultable en cliquant sur [ce lien](#).

Muriel Pénicaut, suggère de prendre en compte "*sur les initiatives des multiples acteurs locaux pour sortir de la fragmentation des dispositifs d'aide et accompagner vers l'emploi ceux qui en ont besoin*" pour à terme faire des "*propositions systémiques pour mobiliser les acteurs de l'insertion autour de solutions innovantes*" et encourager des "*politiques réellement inclusives pour l'ensemble des publics exclus présents sur le territoire national*".

Les contrats aidés seront-ils sauvés ? Les conclusions sont attendues avant la fin de l'année.

En parallèle, des associations (Collectif Pouvoir Citoyen En Marche et Collectif des Associations Citoyennes) ont déposé un recours au Conseil d'État contre la suppression des emplois aidés. À suivre...

- **Suppression du contrat de génération**

L'ensemble du dispositif afférent au contrat de génération est supprimé par l'ordonnance n°3 relatif à la prévisibilité et la sécurisation des relations de travail. Le texte précise que pour les demandes formulées avant la publication de l'ordonnance seront versées en intégralité. L'ordonnance supprime également ce thème des négociations de branche sur les conditions de travail et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

ACTUALITES USAGERS ET AIDES

- **Les prix 2017 de 6000 EHPAD disponibles sur le portail pour les personnes âgées**

Depuis décembre 2016, l'annuaire des EHPAD du portail www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr affiche les prix hébergement et les tarifs dépendance pratiqués par les EHPAD. Les établissements sont tenus de transmettre leurs prix à jour à la CNSA une fois par an et peuvent le faire dès qu'ils changent, par l'intermédiaire de la plateforme Prix-ESMS, accessible en continu.

En 2016, 93 % des 7 500 EHPAD avaient transmis leurs prix et tarifs. En 2017, 80 % des établissements les ont actualisé au moins une fois. Ainsi 96 % des EHPAD ont transmis leurs prix en 2016 ou en 2017.

Cette information est fort appréciée des internautes qui consultent le portail, puisque sur les 2 millions de visiteurs depuis le début de l'année, plus de la moitié ont consulté l'annuaire pour connaître ou comparer les prix et prestations des EHPAD.

- **Action de formation en ligne pour les aidants**

L'Association Française des Aidants poursuit ses actions de formation en les déployant sur internet.

Ouverte gratuitement à tous, la formation des aidants [en ligne](#) est une déclinaison du programme proposé en présentiel.

Cette plateforme doit permettre aux aidants de se questionner et d'analyser les situations vécues dans la relation au proche afin de trouver des solutions adaptées mais également de mieux connaître et mobiliser les ressources existantes.

Six modules (environ 30 minutes par module) qui traitent de sujets auxquels les aidants sont confrontés quotidiennement.

- « Quand la maladie, le handicap s'imisce dans la relation au proche »
- « Être aidant : une posture, des besoins, des attentes et des limites »
- « La relation au quotidien avec son proche »
- « Trouver sa place avec les professionnels »
- « Comment s'y prendre avec son proche pour les gestes de la vie quotidienne ? »
- « Comment concilier sa vie d'aidant avec sa vie personnelle et sociale ? »

AGENDA NATIONAL

- **« Le virage inclusif » : Quelles transformations pour les établissements et services médico-sociaux ?**

Journée d'actualité des politiques de l'autonomie organisée par l'EHESP et la CNSA le 02 octobre 2017 à l'EHESP Rennes.

Dans un secteur médico-social en recomposition, les établissements et services sont aujourd'hui appelés à œuvrer davantage à « l'inclusion » des personnes âgées et des personnes en situation de handicap dans la vie sociale ordinaire.

Dans une tentative de dépassement du caractère binaire de l'offre, classiquement séparée entre « domicile » et « institution », des projets très divers voient le jour. Loin d'aller de soi, ce « virage inclusif » soulève de multiples questions que cette journée d'actualité permettra d'aborder en croisant les points de vue d'utilisateurs, de financeurs, de chercheurs et de porteurs de projets.

Cette journée sera notamment l'occasion de présenter des expériences illustratives de ces nouvelles formules.

Programme disponible [en ligne](#) / Inscription gratuite mais obligatoire - [formulaire en ligne](#)

- **La Semaine Bleue 2017**

Pour l'année 2017, La Semaine Bleue aura lieu du lundi 02 au dimanche 08 octobre 2017.

Le thème reconduit s'intitule « À tout âge : faire société ».

Plus d'information sur [le site](#).

- **8^{ème} Journée Nationale des Aidants**

Cette journée aura lieu le 06 octobre 2017. Elle a pour objectif de mettre en lumière le rôle clef joué par les acteurs locaux en faveur des aidants, encore trop méconnu aujourd'hui.

À travers toute la France, des centaines d'événements sont organisés par ces acteurs engagés quotidiennement auprès des aidants.

Pour trouver des événements près de chez vous ou consulter le site suivez [ce lien](#).

AGENDA MIDI-PYRENEES / LANGUEDOC-ROUSSILLON

- **Formation : EPRD : Mode d'emploi**

Des formations-interventions sur mesure peuvent être programmées à votre convenance en fonction de votre besoin directement sur votre établissement. Au programme, comprendre un EPRD, en déjouer les pièges, EPRD et stratégie... Prenez contact au 05 61 06 91 65

- **« C'est la vie jusqu'au bout »**

À l'occasion de la Journée Mondiale des Soins Palliatifs un collectif toulousain (les petits frères des Pauvres et l'Association pour le développement des Soins Palliatifs) organise une soirée projection-débat autour d'une sélection de photos de Jean-Louis Courtinat.

À partir de 19h à la salle Osète-Duranti, au 6 Rue Lieutenant Colonel Pelissier à Toulouse, la projection mettra la lumière sur « la vie jusqu'au bout »...

Cette soirée sera suivie d'une table ronde et d'un apéritif convivial.

Inscriptions par mail à l'adresse suivante : secretariat@asp-toulouse.fr

- **Rencontres vieillissement à Toulouse les 8 et 9 novembre 2017**

Ces rencontres pluridisciplinaires sous la direction scientifique du Gerontopole, ont pour vocation d'apporter une formation intensive à l'ensemble des professionnels de santé. Pour plus d'informations concernant le programme, les inscriptions, veuillez consulter le [site](#).

- **France Alzheimer Haute Garonne**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 05 61 21 33 39

- **France Alzheimer Aveyron**

Propose de nombreuses activités (thé dansant, café mémoire, groupes de parole, formation des aidants...) chaque mois ([consulter le site](#)).

- **France Alzheimer 81**

Propose des « café mémoire » chaque mois ([consulter le site](#)).

- **Pôle Alzheimer Pyrénées-Orientales**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 04 68 52 22 22

- **France Alzheimer Hérault**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 04 67 06 56 10

AGENDA AQUITAINE / LIMOUSIN / POITOU-CHARENTE

- **Comité départemental d'Intervention et d'Animation Pour l'Autonomie (CIAPA)**

Propose de nombreuses activités diverses chaque mois ([consulter le site](#)).

Renseignements et inscriptions auprès du CIAPA au 05 59 80 16 37, par mail ciapa@ciapa.fr ou auprès du Pôle Autonomie Haut Béarn et Soule au 05 59 10 00 76.

- **France Alzheimer Gironde**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 05 56 40 13 13

Cyril Dechegne Consulting

Organisme habilité par l'ANESM pour l'évaluation externe

Formation et conseil en gestion financière et évaluation qualité en EHPAD

2 chemin de Garric 31200 TOULOUSE

Tél: 05 61 06 91 65 - Fax: 09 70 60 19 35

info@cyrildechegne.fr

<http://cyrildechegne.fr>

Directeur de la publication : Cyril Dechegne

Rédacteurs : Cyril Dechegne

Céline Dumerc

Pour ne plus recevoir l'agenda, il suffit de nous renvoyer un mail à info@cyrildechegne.fr avec la mention « désinscription ».

Pour vous inscrire à l'agenda médico-social du sud ouest, il suffit de nous renvoyer un mail à info@cyrildechegne.fr avec la mention « inscription ».